



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du mercredi 19 juillet 2023**  
**COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX**

**En application de :**

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

**À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.**

*Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.*

**Nombres de membres en exercice : 11    Présents : 09    Votants : 11**

**Séance du mercredi 19 juillet 2023**

**Date de la convocation :** 11/07/2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le mercredi dix-neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT DU VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

**Étaient Présents :** Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Rémi BARTHALOIS, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

**Excusés donnant procuration :** Monsieur Philippe BLANC donne pouvoir à Madame Mireille AUFFAN et Monsieur Vincent BLOUVAC donne pouvoir à Monsieur Rémi BARTHALOIS.

**Secrétaire de Séance :** Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 19 heures 00.

**DELIBERATIONS**

**N° 26 / Objet :** Portant création d'un emploi permanent à temps non complet et modification du tableau des effectifs de la commune.

**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 27 / Objet :** Mise à jour du cahier des charges du lotissement du Mont-Serein qui annule et remplace le cahier des charges établi le 22 septembre 1961.

**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 28 / Objet :** Portant désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion de Vaucluse

**Approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 20 heures 05 minutes.

Le Maire,

Alain BREMOND

